

Avignon : ruée vers les pharmacies pour un test antigénique



Une file d'attente interminable attire notre attention sur la rue de la République à Avignon. Des jeunes, des enfants, des familles entières en file indienne, tentant vainement d'échapper à la chaleur accablante pour trouver réconfort sous le peu d'ombre providentiel. En s'approchant légèrement, un écriteau rend les choses plus limpides. Ici, pas de concert d'une star de la pop, ni de pièce de théâtre, mais des tests antigéniques sans rendez-vous.

Depuis ce matin, la pharmacie Principale située 26 rue de la République voit défiler les Avignonnais comme les touristes. Et pour cause, ces derniers peuvent se procurer un test antigénique sous 15 minutes et sans rendez-vous. Les clients affluent en nombre, si bien que les retards s'accumulent et provoquent une longue file d'attente débordante sur les commerces voisins.

Parmi les valeureux ? Pas forcément des 'anti-vax' mais plutôt des vacanciers pour la plupart « piégés »



par la réglementation en vigueur. La 1ere dose a été inoculée et la seconde n'interviendra pas avant septembre prochain. Hors de question de sacrifier le mois sacré d'août et son corollaire : farniente et loisirs. « On a été pris au dépourvu, les décisions gouvernementales se sont appliquées très rapidement. Résultat, j'ai eu le temps de m'injecter uniquement la 1e dose et j'ai envie de faire un tas de choses avec mes amis cet été ! », explique Mathéo, assis à même le sol.

Même son de cloche du côté de Wilfried, 1er de la file: « Ma deuxième dose, je ne l'aurai pas tout de suite. Je viens de Mayenne et je suis dans la région depuis 10 jours. Je suis allé visiter Buis-les-Baronnies et j'aimerais aller au restaurant ce soir à Avignon. Peu m'importe, je suis ni pour ni contre le vaccin, je veux juste vivre librement. Donc me voilà, je patiente pour avoir mon test. Vous avez vu, la file d'attente va jusque là-bas », s'exclame-il en élançant son bras vers la foule. Le pass sanitaire concerne une preuve de vaccination, valide 7 jours après la seconde dose, mais peux également se présenter sous forme de test négatif RT-PCR ou antigénique. Par ailleurs, les tests de moins de 72 heures sont désormais admis. Ce dernier délai était auparavant de 48 heures mais un décret a assoupli la règle.

Lire aussi : Où le pass sanitaire n'est-il pas obligatoire ?

Fin de la gratuité des tests PCR

La fin de la gratuité des tests PCR est prévue à l'automne. Les tests PCR deviendront payants, sauf prescription médicale, «afin d'encourager la vaccination plutôt que la multiplication des tests ». La date précise de la mise en place de cette mesure n'a, cependant, pas été communiquée. Léa qui se trouve en fin de la file se réjouit, « tant mieux que ce soit gratuit aujourd'hui, car je n'aurais certainement pas payé pour le test en automne... »

Une troisième dose dès le mois de septembre

Pour éviter une baisse du taux d'anticorps chez certains, une campagne de rappel vaccinal à compter de début septembre sera également mise en place pour les personnes vaccinées depuis janvier et février. Rappelons que <u>la quatrième vague</u> n'épargne pas le Vaucluse. En l'espace de deux semaines, le taux d'incidence pour 100 000 habitants est passé de 80 à 396 (semaine 30).







Photo: Linda Mansouri

Lire aussi : Pass sanitaire, comment circuler à partir de ce lundi 9 août

Lire aussi : Le point sur la situation sanitaire en Vaucluse